

Jérémy FOA

Maître de conférences en histoire médiévale
Université d'Aix-Marseille – laboratoire TELEMMe

*Échos des conflits confessionnels du XVI^e siècle français
à travers le miroir déformant des registres des délibérations*

A travers l'analyse comparée de registres de délibérations français, ma contribution s'interrogera sur ce qu'ils reflètent, trahissent ou déforment des conflits confessionnels qui opposent catholiques et protestants dans la France des guerres de Religion (1562-1598). Symboles de l'unité de la cité, tenus par un secrétaire désigné par une « majorité politique », comment les registres parlent-ils de la guerre civile ? Peut-on percevoir une tendance à minorer les divisions ? Les registres reflètent-ils au contraire l'intensité des débats et des conflits qui ont traversé la société ? Trois villes feront l'objet d'une analyse plus détaillée, même si l'on ne s'interdira pas de prendre des exemples ailleurs : les registres de Saint-Antonin Nobleval¹ seront l'occasion d'étudier une élection consulaire « mixte » en contexte troublé et d'analyser la façon dont les conflits sont transcrits sur le papier ; A Besançon, les registres permettent d'observer la guerre civile à travers le problème récurrents de « la garde des portes » et l'on s'interrogera sur les enjeux et les effets de cette mise à l'écrit² ; à Lyon, enfin, les registres consulaires seront saisis à un moment très particulier de l'histoire urbaine, entre la période de domination huguenote (mai 1562-juin 1563) et la reconquête catholique de la ville (1563-1567)³ : on s'attachera à percevoir les échos de ces luttes de pouvoir au travers des registres de délibérations.

Dans tous les cas abordés, il s'agira tout d'abord de s'intéresser à l'irruption d'informations relatives à la guerre civile : comment les « nouvelles » de la guerre, du danger, de la menace y sont-elles présentées, comment les « auteurs de troubles » y sont-ils évoqués ? Cette partie s'intéressera ainsi aux procédés de qualification de l'ennemi intérieur mais aussi du danger au sein des registres (« suspects », « ennemis », « hérésie »). Dans cette partie, il s'agira de voir comment les « registres » sont l'occasion pour la municipalité d'affirmer son unité, parfois artificiellement recomposée sur le papier, par la mise en scène d'une confrontation avec un « extérieur » plein de dangers. Dans certaines cités, de fait, la déchirure confessionnelle ne semble pas pénétrer l'hôtel de ville et être toujours, c'est ce dont témoignent certains registres, observée de l'extérieur ou en surplomb. Quels sont les enjeux et les effets de cette « unité de papier » dont témoignent certains registres de délibérations. On s'intéressera alors aux tactiques d'euphémisation ou d'occultation des conflits confessionnels au sein des registres de délibérations en confrontant ces sources à d'autres archives, plus polémiques qui éclairent d'un jour moins retouché la réalité des affrontements religieux municipaux. La communication souhaiterait aussi s'attarder sur les points de bascule, où la déchirure finit par pénétrer l'hôtel de ville et le conflit par se refléter dans les registres : c'est l'objet du deuxième point.

Dans un deuxième temps, on enquêtera sur l'irruption du dissensus au sein même de l'assemblée municipale et dans les registres de délibérations : comment-est ce que les « voix discordantes », les minorités parviennent-elles à pénétrer l'hôtel de ville puis à faire entendre leur voix, plus largement, à porter le débat confessionnel ou politique, au sein de l'assemblée municipale et à l'intérieur même des registres ? A Lyon, de longs débats, partiellement retranscrits dans les registres, opposent catholiques et protestants au sujet de la reconstruction de la ville au lendemain de la période de domination huguenote. Il s'agira de s'intéresser à la

¹ AM Saint-Antonin, BB 1, fol. 250 et suivants.

² AM Besançon, BB 34.

³ AM Lyon, BB 83.

façon dont le dialogue, la confrontation d'arguments sont présentés et représentés dans les registres.

Enfin, on s'arrêtera dans un dernier temps sur les modalités du vote, à l'heure du schisme, en tant aussi qu'ils sont porteurs d'enjeux démocratiques. A Saint-Antonin Noble val notamment, les registres de délibérations permettent de suivre, en 1571, une technique particulièrement novatrice de construction du consensus politique par l'intermédiaire d'une élection croisée : les catholiques élisant des représentants protestants et les huguenots des représentants catholiques. A travers l'étude de diverses élections, on s'intéressera aux traces, souvent minimes, laissées par les débats autour du mode de scrutin : qu'est-ce que les principes et les délibérations – autour par exemple du vote « majoritaire » disent du rapport aux « minorités », de la représentation des plus humbles, de la nécessaire prise en compte du « bien commun » ?